

UNE NOUVELLE FRATERNITE A ST SIMON.

MON RÉVÉREND PÈRE,

J'ai pensé que vous aimeriez de connaître un peu les impressions que j'ai éprouvées dans ma retraite à St. Simon ; je me permets de vous en adresser quelques unes de celles qu'il m'est possible de traduire. Vous les rapporter toutes dans leur exactitude serait chose impossible. Car comment exprimer la joie qu'un missionnaire nouveau dans le pays éprouve à la vue de cet empressement d'une population chrétienne pour assister à tous les exercices de la retraite ? Comment dire cette édification qui vous enlève à la vue de cette avidité pour entendre la parole de Dieu ? Je n'essaierai pas davantage de vous peindre la profonde émotion que l'on ressent à la vue de ces fidèles s'approchant avec tant de foi et de piété du tribunal de la Pénitence ou de la sainte Table. Cette joie, cette édification, ces émotions font bien vite oublier les fatigues de plusieurs heures de prédication et des longues séances au confessionnal. C'est comme un ressort qui nous soutient et nous donne chaque jour un nouvel élan qui nous met à même de commencer notre travail de grand matin pour le poursuivre jusqu'à bien tard dans la nuit.

Pour perpétuer les bons fruits de cette retraite, nous avons pensé à établir le Tiers-Ordre et le Chemin de Croix perpétuel. La proposition fut d'autant mieux et plus vite accueillie que la paroisse n'a aucune congrégation ni confrérie. 110 personnes répondirent à notre appel pour le Tiers-Ordre ; 110 personnes de toutes les conditions : une vingtaine d'hommes, quelques jeunes et les autres dans la force de l'âge ; et une quarantaine de jeunes filles. Cette variété donnait à cette nouvelle fraternité une physionomie de vitalité et d'avenir que l'on aime à rencontrer dans une fraternité du Tiers-Ordre. C'est un préjugé trop répandu de croire que les livrées de la pénitence ne peuvent s'accommoder que sur les épaules de quelques femmes ou encore de quelques bonshommes qu'un âge avancé a rendus plus bigots. Si tel devait être le Tiers-Ordre, à quoi bon s'en occuper ? Ce n'est pas que j'estime moins l'âme d'une vieille femme que celle d'un jeune homme, ni l'âme d'un vieux bonhomme que celle d'une jeune fille ; mais toutes choses égales d'ailleurs, il me semble que notre sollicitude doit se porter davantage sur des personnes plus exposées et en même temps plus capables d'agir et de se dévouer, ainsi que le marque la règle du Tiers-Ordre. Et si les livrées de la pénitence font bon effet sur des personnes âgées et qui n'ont plus qu'à s'occuper de l'autre monde, je trouve qu'elles conviennent infiniment mieux et qu'elles ont plus de sens sur des épaules jeunes et vigoureuses. C'était le cas à St. Simon ; de nos 110 nouveaux tertiaires le plus grand nombre étaient de la jeunesse ou de l'âge mûr. Je ne prétends pas que tout notre jeune monde, avant de revêtir l'habit de la pénitence,